**L’agentivité éthique des entraîneurs experts en gymnastique artistique lors de leur activité d’enseignement des habiletés gymniques**

Cathy Rolland

Maître de Conférences Universitaire

Laboratoire Activité, Connaissance, Transmission, Éducation (ACTé, EA 4281), Université Clermont Auvergne

[Cathy.Rolland@uca.fr](mailto:Cathy.Rolland@uca.fr)

Mots clés : entraîneurs sportifs – gymnastique artistique – expertise – connaissances -agentivité éthique

Résumé :

La performance en gymnastique artistique repose sur la production de formes corporelles codifiées, données à voir et à juger selon des normes d’exécution précises. Le corps performant apparaît alors objet d’un modelage (Rolland & Cizeron, 2008), en référence à l’intervention de l’entraîneur qui donne forme au corps, parfois même en le manipulant directement. Les interventions des entraîneurs pour conformer le corps-gymnaste à ces normes tout à la fois moyen et objet de la performance, ont souvent été décriées car associées à l’adoption d’une logique d’instrumentalisation (Detrez, 2002) du corps-gymnaste au service unique d’une production corporelle.

La présente contribution vise à rendre compte des ressources cognitives qui s’expriment dans l’activité d’entraîneurs experts en gymnastique artistique lorsqu’ils enseignent des habiletés gymniques et guident l’activité d’apprentissage des gymnastes. Conduite dans une perspective d’anthropologie cognitive située, l’analyse de l’activité des entraîneurs s’est inscrite dans une épistémologie de l’agir professionnel (Schön, 1983) en rupture avec une épistémologie de la science appliquée. L’analyse de l’intervention des entraîneurs a permis de mettre en évidence les processus cognitifs qui leur permettent de se rendre intelligibles les réalisations des gymnastes et de réguler leurs essais successifs (Rolland & Cizeron, 2015). Au fil de leurs expériences d’intervention, les entraîneurs développent une compréhension complexe et située du gymnaste agissant. Ils associent aux propriétés *physionomiques* qu’ils assignent aux formes corporelles que le gymnaste leur donne à voir des propriétés relatives à ses *intentions* (ce qu’il perçoit, ce qu’il cherche à faire, ce à quoi il veille, etc.). Ils s’appuient pour cela sur les descriptions de l’expérience vécue qu’il sollicite des gymnastes au fil de leurs tentatives de réalisation et créent ainsi des interactions collaboratives avec les gymnastes comme source d’aide à l’entraînement (Saury, 2004).

En centrant le gymnaste sur ses propres intentions, ils rapatrient l’être agissant derrière sa matérialité corporelle ; en l’incitant à *conduire son mouvement*, ils participent de son apprentissage au gouvernement de soi par soi (Andrieu, 2011) et le positionne comme individu responsable ; en ouvrant un espace d’accueil à l’expérience vécue des pratiquants et en cherchant à mieux la comprendre, ils créent des conditions propices à l’engagement des gymnastes comme partenaires dans la recherche de la performance.

Le dévoilement d’une agentivité éthique (Andrieu, 2013) originale dont l’expression repose sur une expertise cognitive et perceptive constitue une ressource renouvelée pour les formateurs des cadres techniques qu’ils doivent articuler aux déclarations de principes, recommandations générales déposés dans la Charte de la fédération. Cette articulation suppose de rompre avec une distinction souvent implicite entre les connaissances relatives à la matière enseignée, aux techniques sportives et celles relatives à la pédagogie (Durand, 1996), dans la mesure où généralement ce sont ces dernières qui font l’objet d’énoncés de l’ordre d’une morale sportive.

Bibliographie

Andrieu, B. (2011). Quelle « agentivité » corporelle pour l’éthique du sport ? In D. Bodin & G. Sempé (Éds.), *Ethique et sport en Europe* (pp. 69-86). Strasbourg : Editions du Conseil de l’Europe.

Andrieu, B. (2013). L’agentivité sportive : une éthique en première personne. In B. Andrieu (Dir.), *Ethique du sport* (pp. 588-599). Lausanne : Éditions L’âge d’Homme.

Detrez, C. (2002). *La construction sociale du corps*. Paris : Editions du Seuil.

Durand, M. (1996). *L’enseignement en milieu scolaire*. Paris: PUF.

Rolland, C. & Cizeron, M. (2008). Le modelage du corps en mouvement des gymnastes par les entraîneurs experts en gymnastique artistique. *Revue Interrogations, 7* : Le corps performant, 128-147. Décembre 2008. <http://www.revue-interrogations.org>

Rolland, C.& Cizeron, M. (2015).Le raisonnement métaphorique comme ressort cognitif de l’activité experte des entraîneurs de gymnastique artistique. *Recherches et Educations, 13, Tome 2 "Expériences corporelles et gestes professionnels",* 21-36.

Saury, J. (2004). L’entraînement comme système d’aide à la performance. In J. Saury & C. Sève (Coord.), *L’entraînement* (pp. 51-65). Paris : Éditions Revue EP&S.

Schön, D.A. (1983). *The reflective practitioner*. New York: Basic Books, tr. Fr. Heynemand, J., Gagnon, D. (1994), Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l’agir professionnel. Montréal: Editions logiques.